

Noyade à Lambaréné

Deux enfants périssent dans les eaux de l'Ogooué

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

DEUX enfants viennent d'être victimes des eaux troubles du fleuve Ogooué, le dimanche 13 septembre dernier, à Lambaréné. Il s'agit de Divassa Véronique Naomie et Clyde André-Erwine Koumba, tous deux Gabonais, respectivement âgés de 13 et 16 ans. A la suite des recherches entre-

prises par les parents et les éléments de la brigade-centre de gendarmerie, les corps des deux gamins ont été retrouvés flottant sur la rivière, le mardi 15 septembre, aux environs de 14 heures. D'après le rapport d'enquête, les jeunes disparus se seraient rendus à la partie du fleuve jouxtant Evouang, un quartier du deuxième arrondissement, dans le but d'y prendre un bain. La zone est actuellement très at-



Photo : JOE MANIANGA

La partie du fleuve où les deux enfants se seraient rendus pour la baignade.

tractive, du fait de l'apparition de nombreux bancs de sable. Malheureusement, la petite partie de plaisir va très vite virer au cauchemar, la jeune Divassa Véronique Naomie se retrouvant prisonnière des eaux. Aussi, Clyde André-Erwine Koumba tente-t-il de la secourir. Mais cet acte de bravoure sera mis à dure épreuve par la grande panique qui s'est emparée de la demoiselle à ce moment-là, se soldant par un

échec. Plus grave encore, le sauveteur occasionnel ne peut se défaire de la demoiselle, qui s'est agrippée à lui, au point de l'enlacer. « Nous sommes en présence d'une noyade accidentelle, d'autant plus que les dépouilles ont été retrouvées deux jours plus tard, pratiquement au même endroit », indique le directeur des enquêtes de la brigade-centre de gendarmerie de Lambaréné.

Tentative d'enlèvement

Ils tentent d'enlever la fille d'un agent de police

AEE
Libreville/Gabon

LES éléments de la brigade anti criminalité (Bac) de la préfecture de police de Libreville viennent de mettre la main sur deux individus, au niveau du quartier Awendjé. Identifiés comme étant Armand Nse Ella, un sujet camerounais de 35 ans et Elie Boulidy, de nationalité congolaise et âgé de 33 ans, les deux hommes auraient tenté d'enlever la fille d'un agent des forces de police nationale. La victime, une gamine de 17 ans, raconte que ses bourreaux, usant des forces dont elle du mal à décrire la nature, s'ap-



Photo : Abel Eyeghe Ekore

Ce fétiche, trouvé sur les deux hommes, aurait-il servi à hypnotiser la gamine ? Photo de droite : Armand Nse Ella (d) et Elie Boulidy attendent d'être présentés devant le parquet pour répondre de leur acte.



Photo : Abel Eyeghe Ekore

prêtaient à la conduire vers un lieu inconnu. Nse Ella et Elie Boulidy ont-ils eu recours à l'hypnotisme pour commettre leur rapt? Selon la jeune fille, que nous avons ren-

contrée, l'agression a lieu alors qu'elle sort de chez elle pour rendre visite à son amie. Elle est hélée par deux individus pour un soit disant renseignement. Au moment où elle se tient

tout près d'eux, elle dit avoir senti subitement toutes ses forces l'abandonner. Les deux individus n'auront donc aucune difficulté à la contraindre à les suivre, l'entraînant

dans un endroit isolé. Grande est la chance de la jeune fille car, au moment précis où les deux hommes cherchent à l'introduire dans un taxi, surgissent des agents de la Bac qui ren-

traient d'une patrouille. Ceux-ci, trouvant suspect qu'une enfant inconsciente se retrouve en pleine rue avec des individus, décident d'agir. Nse Ella et Elie Boulidy, pour échapper à leur sort, auraient tenté de corrompre les agents, notamment en leur proposant une somme de 200.000 frs. Ce qui ne les empêchera pas d'être mis aux arrêts. Lors de leur interrogatoire, ils argueront que leur intention était plutôt de voler l'enfant, et nullement de lui faire du mal. "Alors même que la victime, ce jour-là, était habillée de la manière la plus simple (...) et n'avait nullement les allures d'une fille aisée!", se surprend l'enquêteur.

Agression à Oyem

Biyogo Mebale interpellé pour violence sur un sujet burkinabé

ANS
Oyem/Gabon

BIYOGO Mebale Dany Daniel, alias Len's Hitachi, 22 ans, Gabonais domicilié au quartier Ngwéma dans le deuxième arrondissement de la commune d'Oyem vient d'être interpellé par les éléments de l'antenne provinciale de la police judiciaire du Woleu Ntem, pour violence sur un commerçant burkinabé. Selon une source proche du dossier, les faits se déroulent dans la nuit du 12 au 13 dernier, aux environs de 22 h. Biyogo Mebale se trouve dans un bar, au quartier Adjougou. Un moment, probablement pour atténuer l'effet de l'alcool, il sort du bistrot avec l'intention d'aller chercher quelque chose à manger, en fait de la viande grillée, à quelques pas de là. Il y arrive au moment où le détenteur du grill est en train de balayer la devanture de sa petite affaire. Mais plutôt que de lancer sa commande, Biyogo Mebale a

cette interrogation étonnante à l'endroit du commerçant: «tu veux me faire quoi avec ton balai?». Le vendeur de la grillade, un sujet burkinabé répondant au nom de Oussen, a le malheur de réagir en esquissant un petit sourire. Nul ne saura à quoi le jeune homme, probablement sous l'emprise de l'alcool, a assimilé le geste du pauvre Ouest africain. Toujours est-il qu'il va se ruer sur Oussen, en lui assénant des coups violents. Des badauds présents sur les lieux, s'interposent pour mettre fin à l'agression. Mais Dany Daniel, décidé finalement à en finir avec le commerçant, revient quelque temps après, tenant à la main une bouteille de bière qu'il casse devant l'assistance médusée et, à l'aide des tessons, il blesse Oussen, notamment sur l'avant bras où une veine a été sectionnée et au niveau du cou. Il s'en suit une forte hémorragie. Après avoir commis son forfait, Biyogo Mebale s'évanouit dans la nature,



Photo : ANS

Biyogo Mebalé, présumé coupable d'une agression sauvage sur son vis-à-vis.

laissant derrière lui sa victime baignant dans une mare de sang. Ce sont ses compatriotes, par la suite, qui se chargeront de le transporter au centre hospitalier régional d'Oyem (CHRO) pour des soins.

Une plainte ayant ensuite été déposée par ceux-ci auprès des services de la PJ, les agents de cette unité se sont lancés à la recherche de l'agresseur. Dany Daniel sera finalement appréhendé le dimanche suivant

aux environs de 22h, au quartier peloton, alors qu'il prenait tranquillement un pot dans un bistrot. Lors de l'interrogatoire, Biyogo Daniel a reconnu

les faits d'agression. Il a été présenté devant le parquet de la République qui l'a placé en détention préventive à la prison centrale d'Oyem.

